

 Sens du service public



Juin 2024

PACTE D'ENGAGEMENT POUR LE SERVICE PUBLIC

Les résultats des élections européennes de dimanche 9 juin ont placé largement en tête l'extrême-droite. Ce vote exprime très clairement le rejet de politiques et le déclassement, l'indifférence et les injustices ressenties par des millions de Françaises et de Français.

Des années de fragilisation des services publics et de stigmatisation des agents publics, de choix budgétaires en défaveur des services publics, de dévalorisation de leurs métiers, d'effacement de leur présence, ont participé à la progression de l'extrême-droite.

Nous considérons que la demande de services publics doit être entendue et placée au cœur du projet politique de la prochaine législature.

Les fermetures et l'éloignement des services, la dématérialisation « à marche forcée », les manques criants dans certains métiers indispensables et de revalorisations salariales, les délais de réponse, l'explosion des besoins de prise en charge publique alimentent la tentation de l'extrême-droite, même si celle-ci ne propose aucune mesure crédible pour répondre à l'urgence ressentie.

Nous devons entendre cette colère et changer résolument de cap. **Il est urgent de mettre en œuvre des solutions rapides et efficaces sur tous les territoires** pour la protection des plus vulnérables, la réduction des fractures territoriales et la préservation du vivant.

Les services publics accessibles sont les garants de l'intérêt général et permettent le développement économique comme la justice sociale. Ils doivent renforcer leur action au service de la transition écologique et solidaire.

Le Sens du service public, la CFDT, l'UNSA, la FSU, Emmaüs France, l'APF France handicap, le Lierre, la FPTE, FP 21 lancent aujourd'hui l'initiative d'un Pacte d'engagement pour le service public et propose 3 mesures concrètes adressées aux candidats et candidates aux élections législatives.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à le soutenir et le relayer.

3 mesures permettant de redonner leur vraie place aux services publics

1. Garantir l'accès aux soins

41% des communes sont sous-dotées en offres de soins

Un service public de santé de proximité garantissant un personnel de santé dans toutes les communes de plus de 1.000 habitants, une densité de professionnels suffisante dans tous les cantons et une maison de santé pluri-professionnelle dans toutes les communes de plus de 2.000 habitants avec la généralisation d'un guichet public de prise de rendez-vous.

2. Ré-humaniser les fonctionnements des services publics

54% des Français ressentent une difficulté avec les démarches en ligne

Un droit opposable à disposer de plusieurs modalités d'accès dans ses relations avec les administrations. Aucune démarche administrative ne doit être exclusivement dématérialisée (présence de guichets physiques fixes ou mobiles, valorisation de l'usage du téléphone...).

3. Assurer un financement renforcé et juste des services publics

L'impôt progressif représente moins de 10 % du total des prélèvements obligatoires

Lancement d'un chantier de refonte fiscale visant à rééquilibrer la contribution des plus hauts revenus et à assurer la juste contribution de chacun au financement des services publics en luttant contre les fraudes et les évasions fiscales.

Sur ce socle, nous demandons que les programmes des candidats et candidates intègrent également de façon concrète et lisible des propositions relatives à :

- **Un service public renforcé de l'éducation** : l'égalité de traitement sur tout le territoire des élèves et des moyens adaptés à l'intégration des enfants en situation de handicap ;

- **Un service public de proximité de la sécurité** : une juste répartition sur le territoire des effectifs avec une présence humaine de proximité ;
- **Un service public en faveur de l'écologie solidaire** : face aux crises écologiques majeures, les services publics doivent accompagner les habitants et habitantes et les territoires dans les transformations que nous devons organiser dans un esprit de justice sociale, de sobriété et de soutenabilité.

Attachés à la préservation des services publics sur l'ensemble du territoire, nous considérons que leur valorisation et leur garantie d'accès passent par la confiance à l'égard des agents publics et une meilleure rémunération.

Premiers signataires

**Le Sens du service public, CFDT, UNSA, FSU, Emmaüs France,
APF France handicap, Le Lierre, FPTE, FP 21**

Emilie AGNOUX, co-fondatrice du Sens du service public

Marc ABADIE, vice-président d'une Fonction publique pour la transition écologique

Clémence BOULLANGER, co-animatrice du Lierre

Laurent ESCURE, secrétaire général de l'UNSA

Luc FARRE, secrétaire général UNSA Fonction publique

Johanne FORA—PORTHAULT, vice-présidente de FP 21

Matthieu GIRIER, co-fondateur du Sens du service public

Mylène JACQUOT, secrétaire générale CFDT Fonction publique

Alessia LEFEBURE, présidente d'une Fonction publique pour la transition écologique

Marylise LEON, secrétaire générale de la CFDT

Bruno LEVEDER, secrétaire national de la FSU

Lucila MODEBELU, présidente de FP 21

Pascale RIBES, présidente d'APF France handicap

Antoine SUEUR, président de Emmaüs France

Benoît TESTE, secrétaire général de la FSU

Johan THEURET, co-fondateur du Sens du service public

Wandrilte JUMEAUX, co-fondateur du Lierre